

Virus Ebola,
APPEL D'URGENCE



111

OTR, redéploiement du personnel des douanes et impôts



Les dessous d'une
prétendue grève des
agents mis à la
retraite P 6



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0175 du Mercredi, 06 août 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Début difficile d'un
néo politicien



Alberto P 2
Olympio du
bling-bling à la
démagogie

CEET



L'Agence
Lomé-Kégué
enfin P 5
opérationnelle

Sommet USA-Afrique



Maison Blanche (Photo Louis Vincent)

Barack Obama annonce
33 milliards de dollars en
faveur de l'Afrique P 3

Présidentielle 2015 et
Candidature unique de
l'opposition P 6

Me Apévon va-
t-il s'incliner
devant Jean
Pierre Fabre?

Retour à la normale à l'hôtel Sarakawa



Plus de peur que
de mal pour les
agents qui ont
perçu leur salaire
du mois de Juillet

P 2

Présidentielle 2015 et Candidature unique de l'opposition Me Apévon va-t-il s'incliner devant Jean Pierre Fabre?



Quelques mois seulement nous séparent de la présidentielle de 2015. Dans les états-majors des partis politiques qui en font une préoccupation, c'est l'effervescence, les choses bougent. Au sein de l'opposition togolaise les mêmes causes semblent produire les mêmes effets. On est à la recherche de l'oiseau rare, le fameux candidat unique de l'opposition, on en parle à chaque fois qu'il y a une élection présidentielle et la prochaine n'échappera pas à la routine.

Depuis la fin des législatives où on n'a pas réussi à avoir des listes communes de l'opposition, la question d'un candidat unique hante tous les esprits pour la prochaine présidentielle. Des candidatures jaillissent et on peut conclure que la bataille est perdue d'avance face à une opposition plurielle. Mais n'empêche au sein du CST et de la coalition Arc-en-ciel, deux blocs antagonistes de l'opposition on y croit encore. Depuis la semaine dernière, il est annoncé un conclave qui devrait

déboucher sur une candidature unique. La Coalition Arc-en-ciel a déjà le sien il s'agit de Me Dodji APEVON président du CAR dans l'autre bloc, on a naturellement Jean Pierre FABRE de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) qui règne en maître dans un CST bourré de partis pacotilles à l'instar du MRC de ABASS Kaboua, ou encore le PSR de l'avocat ABI Tchessa.

Alors Me APEVON va-t-il s'incliner devant Jean Pierre FABRE ? Sans doute mais à quelles conditions ? Il serait illusoire de croire que la Coalition Arc-en-ciel, avec dans l'ombre un certain Me AGBOYIBO puisse abandonner aussi facilement tout pour s'aligner derrière un Jean Pierre FABRE. Dans ce cas quelles seraient les conditions de la Coalition Arc-en-ciel ? Seraient-elles du goût de l'ANC et ses amis du CST ? Sous quelles couleurs se présentera le candidat unique des deux blocs ? Autant d'interrogations qui expliquent la durée de ce conclave et qui ne tardera pas à livrer son verdict dans les prochaines heures.

On se rappelle qu'en 2005, le CAR avait soutenu la candidature de Bob AKITANI de l'UFC et en 2010, le parti de Me AGBOYIBO avait réclamé à l'UFC le renvoi de l'ascenseur. Les deux partis étaient entrés en brouille. Cette fois-ci nul ne voudra sans doute être le dindon de la farce. Ça risque d'être un partenariat gagnant gagnant difficile à ficeler. ■

Dick Mensah

Retour à la normale à l'hôtel sarakawa Plus de peur que de mal pour les agents qui ont perçu leur salaire du mois de Juillet



Quelques semaines après l'expulsion du groupe Accord pour non-respect de son cahier de charge, l'hôtel sarakawa a rouvert ses portes au public depuis lundi. Les activités ont repris et chaque employé a retrouvé son poste. Le salaire du mois de juillet a été entièrement versé bien que n'ayant pas travaillé. Pour l'instant, la gestion de l'hôtel est assurée, par l'Etat togolais en attendant le lancement d'un appel d'offre international.

Le Tribunal de Première Instance de Lomé avait ordonné le 11 juillet dernier l'expulsion d'ACCOR de Mercure Sarakawa sous astreinte de cinq cent mille francs (500.000 F) CFA par jour de résistance. L'Etat togolais, propriétaire de l'hôtel, reproche principalement au groupe français le non-respect des clauses de son bail. ■

La rédaction



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

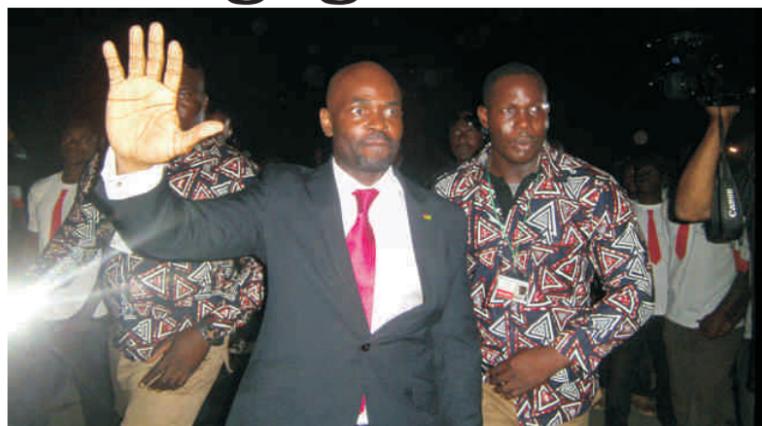
Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Début difficile d'un néo politicien Alberto Olympio du bling-bling à la démagogie



Un autre Olympio dans le marigot politique togolais. Lui c'est Alberto de la famille Olympio inconnu de la scène politique et sorti de nulle part cet entrepreneur revenu au Togo seulement en 2013 prétend connaître tous les togolais au point de vouloir les diriger déjà en 2015. Il se voit d'ailleurs dans la peau de chef

de l'Etat au soir de la présidentielle. Une fois au pouvoir tous les problèmes des togolais seront résolus claironne-t-il à qui veut l'entendre.

Pour le premier congrès de son parti il a investi d'énormes moyens pour un géant concert qui finalement n'a pas emballé les loméens. Pour lui la victoire à la prochaine présidentielle est

dans la poche. il en est tellement convaincu que certains de ces devanciers en politiques se demandent sur quoi ce gamin politiquement parlant compte. Très imbu de sa personne, Alberto Olympio verse tout simplement dans le m'as-tu vu le bling-bling au point que certains togolais le classent tout simplement dans la catégorie des plaisantins politiques qui amuseront la galerie dans les prochains mois. A peine créée, il présente sa formation politique le Parti des togolais comme le plus implanté au Togo. Il s'est fondé sur quelques individualités exhibées lors du congrès pour prétendre avoir des militants dans tous les cantons du pays. Sans un minimum d'humilité Alberto Olympio semble renvoyé toute l'opposition à la retraite il demande qu'on lui passe le

témoin pour achever la lutte. Pour lui, l'actuel chef d'Etat n'a rien fait, les infrastructures réalisées sont loin d'être de la nourriture pour les togolais. On se demande comment quelqu'un qui prétend développer un pays puisse mettre en quarantaines les infrastructures routières.

C'est avec un sourire moqueur que la plupart des hommes politiques et les togolais ont accueilli ce jeune prétentieux. Alberto Olympio est présenté comme un parfait gestionnaire d'entreprise le moment venu, il comprendra que réussir dans les affaires est une histoire mais une carrière politique en est une autre son oncle Gilchrist Olympio et son frangin Harry Octavionus Olympio auront l'occasion de lui en dire plus. ■

Dick Mensah

Sommet USA-Afrique Barack Obama annonce 33 milliards de dollars en faveur de l'Afrique

C'est près de cinquante pays qui ont été représentés dans la capitale fédérale américaine pour ce premier sommet entre les Etats-Unis et l'Afrique. Au total, neuf Premiers ministres, un roi, celui du Swaziland et 35 présidents dont le président Togolais Faure Gnassingbé ont fait le déplacement pour ce Sommet. Et comme nouvelle phare de ce sommet, le Président Barack Obama annonce une aide de 33 milliards de dollars en faveur de l'Afrique. Présent à ce sommet, le Président Togolais a été très actif à Washington. Il a été sollicité pour la communication sur l'environnement. En effet, le trafic des espèces protégées prend de l'ampleur dans le monde et particulièrement en Afrique ; si le Togo a été choisi pour porter le message à Washington ce n'est pas par hasard. Le Togo est le pays qui, ces derniers mois, s'est illustré dans la lutte contre le commerce illégal d'ivoire à travers les saisies par la Police et la Douane d'importantes quantités d'ivoire à Lomé ; c'est donc en connaissance de cause que les autorités Américaines ont jugé utile d'associer le Togo. Dans son discours, le Président Togolais a remercié le gouvernement américain pour son combat en vue d'éradiquer le fléau sur le continent. Le Togo y coopère étroitement.

Plusieurs questions meublent les assises à Washington.

Plusieurs questions en effet ont suscité la curiosité des Américains. C'est l'exemple de la gouvernance où Washington a



Arrivée Faure

insisté sur les composantes de la démocratie au premier jour du sommet. John Kerry pour sa part a une nouvelle fois demandé aux chefs d'Etat africains de ne pas modifier la Constitution de leur pays afin de rester au pouvoir. Citant l'exemple de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, M. Kerry a affirmé que la plupart des peuples d'Afrique étaient favorables à une limitation à deux mandats pour leurs dirigeants. "Nous presserons les dirigeants de ne pas modifier les constitutions pour leurs bénéfices personnels ou politiques", a-t-il assuré. Sans cependant évoquer ouvertement les cas. Outre les souhaits du secrétaire Général de la maison blanche, il a également procédé à une série d'entretiens bilatéraux.

Le cas Ebola au sommet.

Même aux Etats-Unis l'épidémie de la fièvre Ebola est prise au sérieux après ses 900 morts en Afrique de l'ouest ; pour cela, des contrôles médicaux seront mis en place à l'arrivée sur le sol américain pour les délégués venant de pays affectés, avec un éventuel placement en quarantaine si un individu présente des symptômes de la maladie. Conscient de ce mal une réunion sur ce sujet a donc été



Audience Faure

organisée au premier jour du sommet avec la participation de la secrétaire américaine à la Santé, Sylvia Mathews Burwell et du Président Guinéen, Alpha Condé. Pour les dirigeants Africains et surtout ceux des pays dont l'épidémie fait rage en ce moment, le souhait des Etats-Unis d'apporter son aide pour en venir à bout ne serait pas du refus. La Banque mondiale, de son côté, a annoncé le déblocage d'une enveloppe de 200 millions de dollars.

Sécurité et économie

En ce qui concerne le dossier sécuritaire, l'accent a été mis sur la menace d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), les attaques répétées de Boko Haram, la guerre civile au Soudan du Sud ou encore les offensives meurtrières des shebab somaliens au Kenya. Ainsi pour Barack Obama, l'un des sujets centraux du sommet sera "de trouver les moyens de renforcer les capacités africaines dans les efforts de maintien de la paix et de résolution des conflits".

Renforcer les liens économiques entre Etats-Unis et l'Afrique reste l'objectif central de ce sommet car pour Washington, l'Afrique est une région prometteuse à la croissance supérieure à celle du reste du monde (le FMI table sur 5,8% en 2015). Obama voit dans le continent Africain le "prochain grand +success story+ mondiale". Le vice-président Joe Biden a d'abord appelé les leaders africains à lutter contre "le cancer de la corruption" tandis que le secrétaire d'Etat américain John Kerry insistait sur la nécessité d'"une société civile forte, le respect pour la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme". Les chefs d'Etat ont par ailleurs travaillé sur les investissements, la croissance, et l'éventuel renouvellement de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act). L'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le continent arrive à échéance dans un an. Les Africains demandent un



Intervention

renouvellement pour 15 ans, ce que la Maison Blanche soutient. Les entreprises américaines sont présentes pendant tout ce sommet, et elles, en revanche, peuvent travailler avec les pays africains. Mais les investisseurs se méfient certes des zones instables. Et le continent, malgré un taux de croissance prévu par le FMI à plus de 5% en 2015, souffre d'une image déplorable. Reste donc aux chefs d'Etat de montrer que les situations sont très différentes d'un pays à l'autre. Tout ou presque est à faire, l'Afrique aujourd'hui, ne représente que 1% des investissements américains.

Parmi les autres sujets évoqués figure le respect de l'appareil judiciaire en Afrique et sur ce point, M. Kerry s'est entretenu lundi avec le président burundais Pierre Nkurunziza devant qui il a plaidé pour le "respect de la loi, de l'appareil judiciaire, de l'armée et d'institutions qui protègent les citoyens". Le chef de l'Etat burundais lui a répondu, en français, que son pays était en "post-conflit" et qu'il "savouerait aujourd'hui les dividendes de la paix". Somme toute, c'est un dîner à la Maison Blanche qui a eu raison de la journée du 05 août. ■

C.k

Vision Togo 2030 Des échanges sur le sous-système socioculturel

Après avoir élaboré les quatre sous-systèmes le 25 juillet dernier dans le compte du projet vision Togo 2030, un séminaire d'informations et d'échanges sur le sous-système socioculturel a été organisé au 1er jour du mois d'août à l'endroit de diverses personnalités de la classe Togolaise. Au cours de cet atelier, il était question de réfléchir sur les enjeux et les défis socioculturels dans le cadre du processus d'élaboration de la vision Togo 2030. Pour le Ministre auprès de la Présidence de la République, Chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques Kako NUBUKPO, l'enjeu de ce sous-système est de réinventer une « Togolité » en surmontant les obstacles socioculturels tels que les clivages, les divergences, les manipulations, le révisionnisme. Créer une conscience collective autour des valeurs est de mise pour mutualiser toutes les énergies positives du pays dans un

élan de solidarité et de pluralité a-t-il ajouté. Etaient présent à ce séminaire de Vision Togo 2030 des membres du gouvernement, des ambassadeurs, des représentants des organismes de coopération bilatérale mais aussi un parterre de personnalités les plus nobles. Ce séminaire constitue une occasion importante et une étape cruciale au Togo à en croire Mme Essi Kodjo présentatrice et communicatrice de ce sous-système. Pour elle la vision Togo 2030 doit déterminer le ciment social transcendant toute les diversités linguistiques et culturelles. C'est pour cela que la réflexion s'est portée sur quatre thématiques notamment: dimension et identité de la société togolaise, culture et religion. Rappelons que les prochains jours serviront de réflexions pour d'autres sous-systèmes. ■

Charles



Interview avec Atoum TCHAKPELE coordonnateur du PROVONAT « Dans le cadre du volontariat, on ne parle pas de «salaire » ; ce sont des allocations de subsistance...»

Depuis que le Programme de Volontariat National (PROVONAT) a effectivement démarré au Togo, sur les 32 000 postulants (chiffres de 2014 du PROVONAT) actuellement enregistrés dans la base de données du programme, seuls 4 280 sont actuellement déployés au sein de 700 structures à travers toute l'étendue du territoire national.

Mais, depuis un certain moment, des inquiétudes ont été soulevées ici et là sur ce programme.

Nous vous proposons donc l'interview réalisée avec le coordonnateur du PROVONAT, Mr. Atoum Tchakpélé.

Le Liberal: Mr. Le Coordonnateur, pouvez-vous nous rappeler les principaux objectifs du PROVONAT ?

Atoum TCHAKPELE : d'entrée de jeu, je voudrais rappeler que le programme du volontariat a été une première fois lancé dans le pays, mais après deux ou trois ans, on n'a pas pu déclencher véritablement le processus de mise en œuvre et il a été mis en stand-by. Mais avec la création du Ministère du développement à la base, l'initiative a été relancée.

Ainsi, ce programme a été bâti autour de 3 principaux objectifs, notamment, la nécessité d'améliorer l'employabilité des jeunes, mettre à la disposition des structures œuvrant dans le développement des ressources humaines complémentaires pour les aider à impulser leurs activités dans la mise en œuvre de leurs différents projets et permettre au pays d'améliorer cet indicateur dans le but de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le Libéral: A l'heure actuelle, ces objectifs sont-ils atteints ? si oui à quel pourcentage ?

AT : Ce programme a connu d'abord une phase pilote de deux ans et demi (juin 2010 à décembre 2012) dont les résultats probants ont permis d'ouvrir une seconde phase de consolidation des acquis et d'extension du programme. Donc il est apparu opportun pour le gouvernement de pérenniser l'initiative en le confiant à une agence dont la phase d'opérationnalisation est

actuellement en cours et dont le décret a été signé le 10 juillet passé. Donc, il est difficile de donner un pourcentage d'atteinte actuel des objectifs du programme dans la mesure où c'est un programme dynamique, les postulants s'inscrivent toujours au programme, les attentes sont plus nombreuses que les besoins. C'est un programme étalé sur le long terme, et donc en deux ou trois ans de mise en œuvre, il nous est difficile de nous prononcer dans ce sens.

Le Liberal: Comment se fait la sélection des volontaires inscrits, et sur quelles bases sont-ils déployés ?

AT : cette question me ramène à rappeler les différentes étapes du recrutement des volontaires. Tout d'abord, nous invitons les postulants à se faire enrôler dans nos différents centres...

« La sélection est faite en fonction de l'ancienneté dans la base de données et des besoins des structures d'accueils... »

Le Liberal: Nous voudrions savoir à votre niveau précisément, quels critères sont privilégiés ?

AT : en effet, ce n'est pas le programme qui affecte les volontaires à sa guise ; ce sont les structures qui demandent des profils bien précis : sociologue, économiste, juriste, etc. En plus il ya une fiche de poste qui accompagne le profil. Cette fiche décrit les tâches que va exécuter le volontaire. Donc toutes ces informations permettent à l'unité chargée de la mobilisation des volontaires et des structures de procéder à la sélection des candidats qui ont les profils recherchés par les structures. Toutefois, il faut le préciser, les structures elles aussi font l'objet d'une évaluation technique avant de leur envoyer des volontaires. Parce qu'avant qu'une structure ait un volontaire, il faut qu'elle ait les équipements adéquats pour permettre aux volontaires de bien faire leur travail. La sélection des candidats prend jusqu'à un mois. La raison est que nous avons actuellement dans notre base de données, plus de 32 000 candidatures, tout corps professionnel confondu, du CEPD au BAC+7, à analyser. Vous



Atoum Tchakpélé

comprenez que lorsqu'une structure demande 10 sociologues et que vous avez près de 2000 dans la base de données, imaginez le travail que cela demande ! Sur ce point donc, on sortira tous les candidats qui ont déposé en 2011 par exemple ; et si le nombre reste encore élevé, on ajoutera d'autres critères comme le niveau d'étude, la mention obtenue, etc... Bref, plusieurs critères pour parvenir finalement au nombre recherché par les structures. C'est seulement après que nous passons à la présélection qui est soumise à validation par le Ministère de tutelle et parfois par le Conseil national du volontariat. L'interview sert à non seulement à vérifier les informations inscrites sur la fiche de candidature, mais aussi à tester l'engagement du volontaire, son don de soi pour la cause du développement de son pays. Je précise encore qu'on ne vient pas au volontariat pour faire carrière, et viennent ceux qui veulent !

Le Liberal: Certains volontaires se sont plaints qu'ils sont déployés dans des régions qu'ils n'ont pas choisies sur la fiche de candidature. Comment gérez-vous ces cas précis ?

AT : Ce cas précis rentre également dans les critères de sélection. Les postulants qui ont choisi des régions dont les structures font l'objet de demande de volontaires, sont prioritairement satisfaits. Mais que faire lorsqu'il y a plusieurs qui ont choisis une région donnée alors qu'il y a peu de besoins, comme c'est le cas pour

la région maritime et de Lomé ? Le volontariat est un engagement libre de l'individu qui accepte une mission qu'on lui confie. Si la mission ne lui convient pas, il est libre de la refuser ! Nous faisons avec les moyens dont nous disposons, nous ne faisons pas avec les convenances personnelles. Donc les régions de préférence préalablement demandées nous aident dans certains cas pour les affectations.

« Le volontaire n'est pas un salarié : il s'est librement donné pour la cause de sa nation, et en retour, l'Etat lui verse des allocations de subsistance »

Le Liberal: Pour d'autres, non seulement les « salaires » qu'ils perçoivent sont dérisoires, mais cela tarde à être payé, ce qui rend les conditions d'existence plus miséreux qu'avant. Que répondez-vous à cela ?

AT : Dans le cadre du volontariat, on ne parle pas de « salaire » ; ce sont des allocations de subsistance qui ont été fixées par arrêté ministérielle. Le volontaire n'est pas un salarié : il s'est librement donné pour la cause de sa nation, et en retour, l'Etat lui verse des allocations. Donc, il ne peut prétendre à aucun traitement spécial compte tenu de sa mission ou autre ! Le montant des ces allocations a été fixé en tenant compte de la situation sociale et politique de telle sorte à ne pas le laisser trop bas ou trop haut. Une allocation trop haute pourrait avoir pour conséquence de laisser le volontaire se complaire dans sa

situation continuellement au lieu de chercher mieux ailleurs. Le but du volontariat est aussi de permettre d'acquérir des expériences professionnelles pour les faire valoir ailleurs. En outre, les allocations des volontaires sont traitées au même moment que les fonctionnaires. Aucun volontaire n'a passé plus d'un mois sans avoir perçu ses allocations, à moins qu'il ne soit nouvellement déployé, ou qu'il ait un problème sur son bulletin !

« Le suivi rapproché des volontaires sur le terrain est assuré par les CRV qui font périodiquement des rapports à la coordination sur les activités effectuées... »

Le Liberal: Certains volontaires nous ont confié qu'ils ont des postes mais au contenu vide ; c'est-à-dire qu'on ne leur confie aucune tâche liée à leur rôle dans la structure.

AT : effectivement, quand des volontaires sont dans ces situations et qu'ils nous en informent, nous les réaffectons vers d'autres structures. Nous avons installé des Centres Régionaux de volontariat (CRV), au sein desquels travaillent également des volontaires, dans toutes les régions du pays afin, notamment de suivre les volontaires dans leur mission, de noter leurs difficultés, les problèmes qu'ils rencontrent avec les structures, etc. Donc, quand des cas comme ça nous sont rapportés, les CRV font le point après vérifications des faits et les volontaires sont réaffectés vers d'autres structures qui veulent bien les utiliser. C'est également un problème de sensibilisation des structures d'accueil. Nous faisons tout pour rappeler aux structures que ce sont des ressources humaines que nous mettons « gratuitement » à leur disposition ; si elles n'en veulent pas, inutile d'en faire la demande.

Le Liberal: Les structures d'accueil contribuent-elles à la prise en charge des volontaires ?

AT : Au jour d'aujourd'hui, les structures qui demandent et reçoivent des volontaires ne donnent rien en retour. Le volontariat est régi au Togo par des textes et ces textes n'obligent aucune structure à verser quoi que ce soit au volontaire qu'il

(Suite à la page 7)

L'Agence CEET Lomé-Kégué enfin opérationnelle



Agence CEET Lomé Kégué



Coupure du ruban symbolique (à droite, le DG Gnané Djétéli)

Toujours lancée dans sa politique de décentralisation de ses services à la clientèle, amorcée à travers la création de nouvelles agences à Lomé et à l'intérieur du pays, la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) a de nouveau procédé, ce vendredi 25 juillet 2014, à l'inauguration d'une nouvelle agence à la frontière Kégué-Agoè-Adjoyiko. C'est le même refrain de joie et de soulagement pour les populations de Kégué, d'Agoè et de ses environs. Fini les longues distances, les queues interminables à l'agence sœur de Lomé-Hédzranawoé. Désormais, quelques mètres et quelques minutes suffisent pour régler sa facture et être à l'abri des désagréments que peuvent occasionner les coupures d'électricité pour non-paiement. Pour l'occasion, une forte délégation de la direction générale conduite par le premier responsable lui-même, a effectué le déplacement des lieux pour vivre avec les

populations bénéficiaires l'euphorie de l'évènement.

La poursuite de la stratégie de proximité de la clientèle

De guère lasse, la CEET s'est de nouveau rapprochée, à travers cette nouvelle agence de Lomé-Kégué, des populations qui, auparavant, devaient parcourir des kilomètres pour régler leurs factures ou solliciter des services. Pour la Directrice commerciale, cette agence servira de relais à l'Agence Lomé-Hédzranawoé et desservira les quartiers comme Kégué, Kégué-Zogbéjji, Attiégo, Kélégougan et ses environs, Agoè et ses environs, Fidoukpui, etc. Pour le Directeur Général, le Dr. Gnané Djétéli, cette nouvelle agence installée à proximité aura la responsabilité de répondre aux attentes des populations et de leur fournir les accompagnements nécessaires. Mais, note le Directeur, la proximité que la CEET veut développer

avec eux se veut sincère, constructive et participative ; c'est pourquoi il invite les bénéficiaires de cette nouvelle agence à une franche collaboration avec les agents et à une utilisation rationnelle de l'énergie électrique.

« Augmenter le taux d'électrification est notre préoccupation majeure »

La stratégie de proximité voulue par la CEET concerne également les populations de l'intérieur du pays. En effet, les travaux sont en cours, actuellement pour l'ouverture des agences CEET dans la région des Plateaux, notamment à Badou et dans les régions du grand nord. Mais vu la concentration de la clientèle à Lomé (environ 80%), le Directeur général de l'institution a estimé qu'il était sage de maîtriser les services fournis à la clientèle de Lomé avant de se lancer vers d'autres milieux à l'intérieur du pays.

Nous sommes à l'ère de l'efficacité énergétique pour un développement durable de notre pays le Togo. La CEET, en tant qu'entreprise citoyenne s'inscrit dans cette dynamique en essayant de fournir toute l'énergie nécessaire au bien-être des populations. Comme l'explique le Directeur général de la CEET, l'électrification est un domaine qui coûte

extrêmement cher. C'est pourquoi la CEET a, dans un projet d'électrification rurale, signé un accord de prêt avec Exim-Bank Inde pour 150 localités rurales du pays.

Kégué, zone-test pour l'éradication des « toiles d'araignée »

L'inauguration de cette agence CEET à Kégué présente un autre intérêt pour les responsables de l'institution : résoudre les problèmes de toiles d'araignée. Un tour dans les quartiers périphériques de Kégué et de ses environs vous présentera le spectacle des fils électriques tissés en toiles d'araignée pour l'électrification des ménages. Cela va sans dire, il s'agit là de pratiques qui mettent en danger les populations de ces quartiers. La CEET n'est pas restée muette aux préoccupations de ces zones. Pour le premier responsable de l'institution, « les toiles d'araignée ne sont pas jolies à voir en ce qui concerne la distribution, mais pour des problèmes de sécurité pour les hommes et de sécurité d'alimentation ». C'est la raison pour laquelle, poursuit le Dr. Gnané Djétéli, la zone de Kégué et de ses environs va nous servir de cadre pour expérimenter une nouvelle technique de branchement plus sécurisé pour les populations.■

Anthelme Shakespeare

COMMUNIQUE DE L'OTM

Les états Généraux de la presse togolaise se sont déroulés à Kpalimé du 30 juin au 02 juillet 2014, à la satisfaction de tous. Au cours des travaux, l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a fait un plaidoyer en vue de son renforcement et pour que tous les acteurs de la presse se sentent concernés par les actions de l'instance d'autorégulation, qui ne visent que la professionnalisation du métier.

L'une des recommandations des états généraux est que les organisations des patrons de presse d'une part et des journalistes d'autre part, mènent la réflexion pour une unicité d'action. Considérant les résolutions et recommandations des états généraux dans leur ensemble, l'OTM lance un appel à l'intention des organisations professionnelles de presse afin que chacune s'inscrive dans cette démarche.

L'instance d'autorégulation saisit cette occasion pour rappeler à tous les journalistes, techniciens et patrons de presse, que les décisions de l'OTM s'imposent à tous.

Fait à Lomé le 04 Août 2014

Le Président
Augustin M. SIZING

1ère édition de la nuit du civisme Des acteurs récompensés

C'est le 1er Août dernier que la première édition de la nuit du civisme a récompensé des acteurs qui de par leurs actions ont contribué à l'enracinement des valeurs cardinales, citoyennes au Togo. Cette soirée qui s'est déroulée à l'agora Senghor a récompensé plusieurs catégories : Meilleur acteur pour la promotion de l'environnement ; meilleur acteur pour la promotion de la prévention routière ; meilleur acteur pour la promotion des personnes handicapées..... et d'autres encore. C'est au total plus d'une dizaine de récompenses qui ont été remises aux différents acteurs. Pour Cyrille Ametepe organisateur de l'évènement, la nuit du civisme est parti d'un constat selon lequel on déplore de nombreux actes inciviques au Togo. Comment ne pas réagir quand l'on sait que des comportements inciviques n'augurent pas le développement c'est donc pour attirer l'attention de tous que l'observatoire Togolais de la Citoyenneté et du développement (OCD) en collaboration avec l'Association de la Jeunesse Consciente pour un Togo Meilleur (AJCTM) ont jugé utile de marquer ce mois de Juillet retenu par

le gouvernement comme mois de la citoyenneté au Togo en apothéose par une soirée de remise de récompenses. Les attentes seront comblées quand tous les Togolais adopteront des comportements civique, faire la promotion et la culture de la citoyenneté sont gages d'un développement durable a laissé entendre l'organisateur. Parmi les acteurs récompensés on peut citer : le Docteur Kodom de Aime-Afrique ; les Chefs Cantons, Christelle Johnson de l'ONG coup de pouce nord sud. Des journalistes étaient également de la partie pour couvrir cet évènement ; eux qui abattent un travail de titan dans l'ombre, n'est-ce pas là encore une preuve de leur professionnalisme et engagement. Des projets comme « plus de taxe civique au Togo » ou encore des projets sanitaires et scolaires sont en cours de réalisation selon l'OCD. La deuxième édition de la nuit du Civisme se profile déjà à l'horizon et l'Observatoire Togolais de la Citoyenneté et du développement lance le défi des comportements civiques.■

Keyewa

OTR, redéploiement du personnel des douanes et impôts Les dessous d'une prétendue grève des agents mis à la retraite

La grève selon le petit Larousse est une cessation collective et concertée du travail décidée par des salariés dans le but d'appuyer une revendication professionnelle. Elle est un droit selon les principes de l'Organisation Internationale du Travail, on parle d'ailleurs de droit de grève et c'est une arme efficace des travailleurs face à l'employeur. Mais qui peut entrer en grève ? Une question peut être saugrenue mais qui mérite d'être posée eu égard à l'actualité de ces derniers jours au sein de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

La semaine dernière, beaucoup de journaux ont relayé des informations faisant état d'une paralysie des activités de l'OTR pour cause de grève de certains de ses agents. Même si au finish aucune activité de l'OTR n'a été paralysée, il n'en demeure pas moins qu'il se soit passé quelque chose. De quoi s'agissait-il ?

En effet, le processus de redéploiement du personnel des douanes et des impôts qui vient de prendre fin n'a pas fait que des heureux. Les critères qui ont accompagné ce redéploiement ont laissé sur le carreau certains agents qui grincent les dents. Il s'agit bien évidemment de ceux qui sont à 3 ans et moins de la fin de

leur carrière et qui ont été mis en retraite anticipée avec versement des salaires couvrant le nombre de mois restant et d'autres indemnités y afférentes. Cette mise à la retraite anticipée du côté de l'OTR s'explique par le fait qu'une formation sera donnée aux différents agents retenus, et il est clair qu'il serait contre-productif de donner cette formation à des agents aux portes de la retraite.

Malgré les mesures d'accompagnement intéressantes prises par l'OTR, des anciens agents surtout des douanes boudent. La raison est très simple. Il est de notoriété que les douaniers en général disposent des moyens financiers colossaux et un niveau de vie qui contrastent avec leur salaire. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne c'est un milieu où la corruption est érigée en règle permettant aux agents des douanes de se mettre pleines les poches sur le dos de l'Etat. Etre douanier dans notre société est synonyme de richesse, d'aisance nous n'évoquerons pas leurs multiples réalisations et pourtant le salaire ne représente pas grand-chose.

On comprend alors l'amertume de ceux qui sont mis à la retraite



avant l'heure. Ils savent que l'accumulation des salaires et d'autres primes sont loin d'égaliser ce qu'ils perçoivent quotidiennement en étant en activité. Ce n'est donc pas le scénario idéal pour eux, d'où le mouvement d'humeur annoncé la semaine dernière et qui en réalité n'a aucun impact sur les activités de l'OTR étant donné que ces agents ne sont plus en activité. En quoi des agents retraités peuvent-ils paralyser les activités d'une entreprise par une prétendue grève ? On ne peut pas cesser un travail qu'on n'a même pas. Si ces agents estiment que leur mise à la retraite ne respecte pas les normes ils ont d'autres moyens pour se faire entendre notamment les tribunaux de travail pour entrer

dans leur droit ou dans une moindre mesure les organisations de défense des droits de l'homme. La grève est l'apanage des employés en activité et non à la retraite. Voilà un peu les dessous d'un mouvement téléguilé la semaine dernière des ex agents des impôts et beaucoup plus des douanes qui ne lésinent pas sur les moyens pour distiller de fausses informations au sein de l'opinion. Une chose est sûre les agents retenus n'auront plus les facilités d'antan c'est un autre système avec l'OTR et finis la magouille et l'enrichissement illicite.

Le redéploiement du personnel des douanes et des impôts a consisté à affecter le personnel précédemment en service au

niveau de ces deux régies financières à l'OTR. Ce redéploiement a pris en considération deux critères celui du profil des agents et les besoins de l'OTR. Le travail a été effectué par le cabinet CROWN AGENTS, le même cabinet avait procédé au recrutement des commissaires. Au total 1400 agents ont été retenus sur 2200 agents recensés. Les agents non retenus seront reversés à la fonction publique via le ministère de l'économie et des finances. En ce qui concerne les agents contractuels, il a été tout simplement mis fin à leur contrat dans le respect des dispositions légales.

Le processus se poursuit et on est à l'étape de la vérification des diplômes avancés par les agents redéployés pour éviter d'éventuelles fraudes.

Votée par l'Assemblée Nationale, la mise en place de l'OTR vise à rationaliser le système de collecte, ensuite générer davantage de recettes, enfin, permettre, à terme, une imposition du secteur informel grâce à une baisse générale des prélèvements.■

P.Fabrice



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Amélioration du climat des affaires au Togo Un guide de l'exportateur désormais disponible

Les exportateurs togolais disposent désormais d'un guide. Son exploitation a été officiellement lancée vendredi dernier au cours d'une cérémonie présidée par la Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Bernadette LEGEZIM-BALOUKI. C'est un document de 46 pages qualifié d'outil précieux de renseignements sur les dispositions techniques et réglementaires en matière d'exportation des produits de service. Le document a été mis à la disposition des opérateurs économiques présents lors de la cérémonie. Ceux-ci peuvent trouver d'utiles informations sur les marchés d'exportation au plan national, régional,



remise officielle du guide

et à l'échelle internationale. La ministre du commerce a convié les opérateurs économiques à bien exploiter ce manuel soulignant au passage que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour les accompagner dans leurs activités.

Il faut rappeler que l'Etat togolais multiplie des initiatives pour améliorer, faciliter et encourager les affaires au Togo. On peut citer entre autres initiatives le Guichet Unique pour le commerce extérieur dont la phase pilote a démarré au port de Lomé, l'allègement des conditions de création d'une entreprise avec le Centre de Formalité de Création des entreprises et bien autres initiatives sur le plan juridique avec l'OHADA.

Le Guide de l'Exportateur du Togo comporte 7 parties. Une première partie consacrée aux généralités sur le guide, une part belle à l'organisation de l'entreprise exportatrice. On peut y trouver le processus de création

d'entreprise, une autre partie consacrée également à l'étude de marché notamment l'identification d'un marché et de produits porteurs. Il y a aussi une analyse des modes de transport et le type d'assurance, comment négocier un contrat et des conditions de la lettre de crédit. L'exportateur pourra s'informer sur la planification et l'exécution des obligations et des opérations de l'exportation. La dernière partie du manuel est consacrée à la gestion des risques liés à l'exportation.

L'élaboration du guide a été confiée au Bureau d'Etudes ADA Consulting Africa. ■

DM

La Fédération Togolaise de Taekwondo à l'école d'une remise à niveau internationale Des lauréats aux titres d'instructeurs internationaux et aux grades de 5e et 6e Dan Kukkiwon

Comme annoncé en Avril dernier lors de la grande assise nationale, la Fédération Togolaise de Taekwondo (FTTKD) a de nouveau effectué une sortie, cette fois-ci en Côte d'Ivoire pour bénéficier des cours et stages organisés par les experts et les instructeurs internationaux de la World Taekwondo Fédération (WTF). Ils étaient au total 9 participants dont 3 partis pour bénéficier d'une remise à niveau en coaching et instruction internationale et 6 pour la passation de grade de ceinture noire.

Une séance de remise à niveau a donc été organisée ce dimanche 03 août par le Directeur technique national avec les gradés de la ceinture noire de tous les clubs du pays afin de revenir sur certains points essentiels et les nouveautés, le Taekwondo étant un art dynamique, et de leur présenter en outre les nouveaux lauréats. Pour le Directeur technique national, Me Josélito Dogboè, l'entraînement de ce matin a été motivée par la volonté de partager avec les pratiquants de cet art, les nouvelles dispositions techniques du taekwondo, et les rappeler le programme des activités qui vont meubler les prochains mois afin de rehausser le niveau du Taekwondo au Togo. Pour lui, en effet, « ...Il s'agit d'un avant goût de ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire pour faire connaître aux taekwondo-in qu'il y a de nouvelles choses qui sont arrivées et des stages vont être organisés pour mieux les informer. »

Sont donc désormais titulaires du grade de ceinture noire 5e Dan Kukkiwon :

Me Guy Madzri Ohini, Me Abalo Messan

Accèdent au grade de 6e Dan Kukkiwon:

Me Frank Eyii Klutsè ; Me Josélito Dogboè ; Me Kossi Agbossou ; Me Seini Mohamed Omar.

Il faut noter que pour l'accession aux grades



supérieurs de ceinture noire 5e et 6e Dan, nos représentants ont dû présenter un mémoire qu'ils ont soutenu devant un jury composé de membres et experts internationaux. Me Mohamed Oumar nous a confié que : « Au Burkina-Faso, pour passer la 5e Dan, nos mémoires ont été justes corrigés ; mais à Abidjan, nous avons fait une soutenance normale, comme si nous étions à l'école, et nous avons aussi répondu à des questions... ». C'est dire que le Taekwondo n'est plus seulement un art où s'exerce la force physique mais il faut aussi, comme on le remarque, la « force intellectuelle », les bases, les kyorugui (les techniques de combat), etc.

Ainsi afin d'apprêter les athlètes pour la Coupe du monde en novembre prochain, il est annoncé à partir du 11 août prochain, un stage de remise à niveau en bases, combats et même en poom-se ou même il est annoncé une compétition très prochaine en la matière. Le mois d'Octobre verra, quant à lui, l'examen de passation de grades de ceinture noire 1er, 2e et 3e Dan. ■

Anthelme Shakespeare

Interview avec Atoum TCHAKPELE coordonnateur du PROVONAT (Suite)

emploi ; toutefois, celle-ci «peut» lui verser des « prestations complémentaires » si elle veut ou si elle peut ! Ce n'est exigé nulle part. Certaines structures le font, et nous les en remercions vraiment. Elles vont jusqu'à payer même des formations à leurs volontaires ! Mais, je tiens à préciser que la charge du volontaire est entièrement supportée par l'Etat qui couvre en plus des allocations, l'inscription à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), l'assurance-maladie, l'assurance en cas d'accident de travail, etc. Des réflexions sont en cours pour un « cofinancement » des allocations des volontaires, mais ce n'est pas encore au point.

« Le programme n'a pas pour finalité de reverser tout de suite ceux qui sont dans le volontariat dans l'administration publique....Mais des réflexions sont en train d'être menées actuellement pour des mesures d'accompagnement. »

Le Libéral: Que deviennent les volontaires qui ont effectué les cinq ans du programme sans être embauchés dans une structure ? Seront-ils purement et simplement reversés à la fonction publique ou l'Etat a prévu autre chose pour de tels volontaires redevenus chômeurs ?

Le volontariat est régi par des textes et dans aucun de ces textes, il n'est question de « reverser » les volontaires à la fonction publique ! Le programme n'a pas pour finalité de reverser tout de suite ceux qui sont dans le volontariat dans l'administration. L'entrée dans la fonction publique est subordonnée à un concours et il est ouvert à tous diplômés. Le programme a pour objectif l'employabilité des jeunes en leur permettant d'acquérir des expériences professionnelles. Plusieurs volontaires ont aujourd'hui trouvé un bon emploi grâce à cette expérience qu'ils ont pu acquérir, et n'émergent plus sur le budget du Provonats. En effet, sur les 4 280 déployés depuis le début du programme, près de 1300 ont quitté le programme pour un emploi décent. Nous travaillons justement pour que les volontaires ne durent pas dans le programme, afin de donner des chances aux autres qui viennent. Je le répète, on ne fait pas carrière dans le PROVONAT. Pour ceux qui auront épuisé les cinq ans dans le programme sans avoir pu trouver quelque chose à faire, des réflexions sont en train d'être menées actuellement pour des mesures d'accompagnement. ■

La suite de cette interview dans notre parution prochaine.

Propos recueillis par Anthelme

AT: tout ce qui concerne le

Amélioration du climat des affaires au Togo Un guide de l'exportateur désormais disponible

Les exportateurs togolais disposent désormais d'un guide. Son exploitation a été officiellement lancée vendredi dernier au cours d'une cérémonie présidée par la Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Bernadette LEGEZIM-BALOUKI. C'est un document de 46 pages qualifié d'outil précieux de renseignements sur les dispositions techniques et réglementaires en matière d'exportation des produits de service. Le document a été mis à la disposition des opérateurs économiques présents lors de la cérémonie. Ceux-ci peuvent trouver d'utiles informations sur les marchés d'exportation au plan national, régional, et à l'échelle internationale. La ministre du commerce a convié



remise officielle du guide

les opérateurs économiques à bien exploiter ce manuel soulignant au passage que le gouvernement ne ménagera

aucun effort pour les accompagner dans leurs activités.

Il faut rappeler que l'Etat togolais multiplie des initiatives pour améliorer et faciliter les affaires au Togo. On peut citer entre autres initiatives le Guichet Unique pour le commerce extérieur dont la phase pilote a démarré au port de Lomé, l'allègement des conditions de création d'une entreprise avec le Centre de Formalité de Création des entreprises et bien autres initiatives sur le plan juridique avec l'OHADA.

Le Guide de l'Exportateur du Togo comporte 7 parties. Une première partie consacrée aux généralités sur le guide, une

part belle à l'organisation de l'entreprise exportatrice. On peut y trouver le processus de création d'entreprise, une autre partie consacrée également à l'étude de marché notamment l'identification d'un marché et de produits porteurs. Il y a aussi une analyse des modes de transport et le type d'assurance, comment négocier un contrat et des conditions de la lettre de crédit. L'exportateur pourra s'informer sur la planification et l'exécution des obligations et des opérations de l'exportation. La dernière partie du manuel est consacrée à la gestion des risques liés à l'exportation.

L'élaboration du guide a été confiée au Bureau d'Etudes ADA Consulting Africa. ■

DM

La Fédération Togolaise de Taekwondo à l'école d'une remise à niveau internationale Des lauréats aux titres d'instructeurs internationaux et aux grades de 5e et 6e Dan Kukkiwon

Comme annoncé en Avril dernier lors de la grande assise nationale, la Fédération Togolaise de Taekwondo (FTTKD) a de nouveau effectué une sortie, cette fois-ci en Côte d'Ivoire pour bénéficier des cours et stages organisés par les experts et les instructeurs internationaux de la World Taekwondo Fédération (WTF). Ils étaient au total 9 participants dont 3 partis pour bénéficier d'une remise à niveau en coaching et instruction internationaux et 6 pour la passation de grade de ceinture noire.

Une séance de remise à niveau a donc été organisée ce dimanche 03 août par le Directeur technique national avec les gradés de la ceinture noire de tous les clubs du pays afin de revenir sur certains points essentiels et les nouveautés, le Taekwondo étant un art dynamique, et de leur présenter en outre les nouveaux lauréats. Pour le Directeur technique national, Me Josélito Dogboè, l'entraînement de ce matin a été motivé par la volonté de partager avec les pratiquants de cet art, les nouvelles dispositions techniques du taekwondo, et les rappeler le programme des activités qui vont meubler les prochains mois afin de rehausser le niveau du Taekwondo au



Togo. Pour lui, en effet, « ...Il s'agit d'un avant goût de ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire pour faire connaître aux taekwondo-in qu'il y a de nouvelles choses qui sont arrivées et des stages vont être organisés pour mieux les informer. »

Sont donc désormais titulaires du grade de ceinture noire 5e Dan Kukkiwon :

Me Guy Madzri Ohini
Me Abalo Messan

Accèdent au grade de 6e Dan Kukkiwon :

Me Frank Eyii Klutsè ;
Me Josélito Dogboè ;
Me Kossi Agbossou ;
Me Seini Mohamed Omar.

Il faut noter que pour l'accession aux grades supérieurs de ceinture noire 5e et 6e Dan, nos représentants ont dû présenter un mémoire qu'ils ont soutenu devant un jury composé de membres et experts internationaux. Me Mohamed Oumar nous a confié que : « Au Burkina-Faso, pour passer la 5e Dan, nos mémoires ont été justes corrigés ; mais à Abidjan, nous avons fait une soutenance normale, comme si nous étions à l'école, et nous avons aussi répondu à des questions... ». C'est dire que le Taekwondo n'est plus seulement un art où s'exerce la force physique mais il faut aussi, comme on le remarque, la « force intellectuelle », les bases, les kyorugi (les techniques de combat), etc.

Ainsi afin d'apprêter les athlètes pour la Coupe du monde en novembre prochain, il est annoncé à partir du 11 août prochain, un stage de remise à niveau en bases, combats et même en poom-se ou même il est annoncé une compétition très prochaine en la matière. Le mois d'Octobre verra, quant à lui, l'examen de passation de grades de ceinture noire 1er, 2e et 3e Dan. ■

Anthelme Shakespeare

21 Nov. 12^{ème}
8 Déc.
2014
Foire
Internationale de
LOME
Foire de toutes les opportunités



COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs de la **12^{ème} Foire Internationale de Lomé** qui aura lieu **du 21 novembre au 8 décembre 2014**, la Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé a le plaisir d'annoncer la tenue du Séminaire de formation qu'elle organise les **28 et 29 août 2014**. Cette formation destinée aux institutions, entreprises et artisans a pour objectif de permettre une optimisation de leur participation à une foire internationale.

Le séminaire abordera 3 modules intitulés :

Pourquoi participer à une Foire ?
Comment participer à une Foire ?
Le suivi après la Foire

Les entreprises et exposants désireux de prendre part à ce séminaire devront inscrire leurs participants avant le **vendredi 22 août 2014 à 17 heures 30 minutes**. Chaque entreprise peut déléguer plusieurs participants.

Les frais d'inscription s'élèvent à **10 000 F CFA** par personne donnant droit aux pauses-café et au support contenant les modules dispensés au cours dudit séminaire.

Pour plus d'informations, contactez le Secrétariat du CETEF-LOME.

Tél : (+228) 22 35 07 27/90 04 92 66 / 99 64 40 01 ;
email : judith@cetef.tg / jude@cetef.tg

Les fiches d'inscription et de motivation du séminaire
sont disponibles sur notre site web :
www.cetef.tg

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg